

Mise en place des politiques de sauvegarde sociale en conformité avec les exigences des bailleurs de fonds

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître les politiques de sauvegarde environnementale opérationnelles de la Banque mondiale
- ✓ Comprendre les Outils de sauvegarde environnementale et sociale
- ✓ S'informer sur le partage des responsabilités
- ✓ Maîtriser les mécanismes et outils de suivi et évaluation

Public Cible

- ✓ Responsables en charge de l'environnement et du développement durable.
- ✓ Responsables de la conception de projets et de programmes de développement
- ✓ Cadres en charge de la préparation, du suivi et de l'évaluation des programmes et projets.
- ✓ Responsables de structures et d'agences de développement national ou régional
- ✓ Cadres techniques impliqués dans les projets notamment les chefs de projets

Contenu de la formation

- 1 – **Evaluations sociales et environnementales : un état des lieux**
- 2 – **Mise en œuvre des politiques de sauvegarde dans le cycle des projets**
 - Quand faut-il démarrer le processus concernant les sauvegardes ?
 - Intégration des sauvegardes dans le cycle d'un projet
 - Objectifs des politiques de sauvegarde
 - Dimensions environnementale et sociale du développement
- 3 – **Présentation concise des principales politiques opérationnelles de sauvegarde de la banque mondiale**
- 4 – **Cadre juridique et institutionnel des sauvegardes**
 - En matière de sauvegarde environnementales et sociales
 - Les principales différences entre les politiques nationales et celles de la Banque mondiale
- 5 – **Outils de l'évaluation sociale et environnementale**
 - Cadre de Gestion sociale et environnemental (CGES)
 - Objectifs Cadre de Politique de Réinstallation (CPR)
 - Caractéristiques Vue d'ensemble du processus de criblage des projets
 - Divulgarion, publication et communication
- 6 – **Programmes axes sur les résultats caractéristiques générales**
 - Types d'évaluations conduites par la Banque dans le cadre d'un PPR
 - Objet des évaluations Principes de base de la PO 9.00 Procédures de l'ESES
- 7 – **Consultations du public, gestion des plaintes et communication**
- 8 – **Partage des responsabilités**
- 9 – **Défaillances, défis et contraintes des sauvegardes**

Environnement et Décentralisation

		€
Nouakchott	21 mars au 01 avril	4100
Casablanca	13 au 24 juin	4100
Tunis	18 au 29 juillet	4100

